

Direction / Pôle	Pôle service à la population
Service	Entretien et gardiennage
Cadre d'emploi	Adjoint technique
Rattachement hierarchique	Responsable du service Entretien et gardiennage

Descriptif de l'emploi :

La ville de Nogent sur Marne recrute un agent d'entretien (H/F) rattaché au service Entretien et Gardiennage.

Vous aurez pour mission principale d'assurer l'accueil, l'hygiène, la sécurité et l'accompagnement quotidien des enfants au sein de l'école élémentaire, tout en garantissant l'entretien régulier des locaux et du matériel.

Vous participez également au bon fonctionnement de l'école en soutien aux équipes éducatives.
Temps complet 38h/ semaine

Missions principales :

1. Accompagnement et surveillance des enfants

- Accueil des élèves le matin (hall ou entrée).
- Encadrement de la pause méridienne :
 - Surveillance dans la cour, le réfectoire et les sanitaires,
 - Aide au repas (service, découpe, boisson, fruits),
 - Sensibilisation aux règles d'hygiène, de propreté et de comportement à table.
 - Attention particulière aux enfants sous P.A.I.
- Surveillance aux sanitaires durant les récréations.
- Petits soins (blessures légères) sous la responsabilité de l'enseignant.
- Aide aux enfants en cas de petits accidents (incontinence, salissures).

2. Aide aux enseignants et participation aux activités scolaires

- Préparation du matériel pour les activités manuelles.
- Assistance ponctuelle en classe sur certains ateliers.
- Accompagnement des sorties scolaires (piscine, spectacles, sorties pédagogiques).
- Participation aux événements de l'école : fêtes, kermesse, animations thématiques.
- Photocopies et petites tâches logistiques à la demande des enseignants.

3. Entretien des locaux et du matériel

Pendant le temps scolaire :

- Nettoyage quotidien des classes (sols, mobilier, matériel pédagogique).
- Entretien des sanitaires, couloirs, escaliers, salle de pause, bibliothèque...
- Lavage du linge (lavage, pliage).
- Lavage des murs à hauteur humaine.

Pendant les vacances scolaires :

- Nettoyage complet des locaux (sanitaires, salles d'activités, infirmerie...).
- Entretien du matériel (tables, chaises, tableaux...).

- « Gros ménage » : vidage des classes (hors gros meubles), lavage du matériel, décapage et mise en cire des sols.
- Participation à l'organisation et à l'utilisation du matériel de nettoyage (mono-brosse, auto-laveuse).

4. Activités diverses

- Transmission des cahiers de liaison et messages entre parents et enseignants.
- Réponse téléphonique et transmission des informations.
- Distribution ponctuelle de paquets ou lots (ex : goûters).
- Remplacements ponctuels du gardien ou de collègues selon les besoins.

Profil du candidat :

Connaissances professionnelles :

- Notions de pédagogie et de psychologie de l'enfant,
- Connaissances des normes d'hygiène et des soins à administrer aux enfants.

Savoir-être :

- Excellentes aptitudes relationnelles.
- Respect, bienveillance, patience et gentillesse dans l'accompagnement des enfants.
- Vigilance constante pour garantir la sécurité et le bien-être des élèves.
- Disponibilité et sens du service.
- Présentation soignée et comportement irréprochable.
- Esprit d'équipe et entraide naturelle avec les collègues.

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs tâches.
- Maîtrise des techniques professionnelles d'entretien : décapage, mise en cire, utilisation de la mono-brosse et de l'auto-laveuse.
- Bonne communication et sens de l'écoute.
- Aptitude avérée au travail en équipe.
- Expression orale correcte et adaptée au public enfant.

Avantages du poste :

- Rémunération : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- Flexibilité et équilibre : 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- Avantages pratiques :
 - Prise en charge de 75 % des transports en commun ou forfait mobilité durable jusqu'à 300 € par an.
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- Protection sociale : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- CNAS : Accès aux prestations.
- Développement des compétences : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- Accessibilité : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86).
- Bien-être au travail : Activités sportives sur la pause déjeuner et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire.